

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 7 janvier 2013 à 19.30 heures au deuxième étage du centre municipal au 16 rue principale Nord, Montcerf-Lytton

Sont présents ; Madame Christianne Cloutier, Messieurs, Réal Lajeunesse, Serge Lafontaine, Claude Desjardins, Ward O'Connor et Yvon Rivet.

Autres présences ; Marc Emond, René Côté, Roger Paradis, Pierre Gauthier Martine Duperré, Steve Guy, Gino Lacroix, Pierrette Lapratte, Dorval Lacourcière, Marc Emond, Réjean Côté, Léo Lacaille et Gaétan Gagnon.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures. Monsieur Alain Fortin maire, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous. Madame Liliane Crytes exerce les fonctions de secrétaire.

2013-01-01

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la conseillère Christianne Cloutier propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé avec le report des items 6.02 et 6.03.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les personnes présentes à la période de questions

2013-01-02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE REGULIERE DU 3 DÉCEMBRE 2012

Monsieur le conseiller Claude Desjardins propose et il est résolu d'adopter le procès-verbal du 3 décembre 2012 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2013-01-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPECIALE DU 17 DÉCEMBRE 2012

Monsieur le conseiller Réal Lajeunesse propose et il est résolu d'adopter le procès-verbal du 17 décembre 2012 avec correction à la résolution 2012-12-250 qui est de 15.00\$ de l'heure et non 18.00\$ de l'heure.

Adoptée à l'unanimité

2013-01-04

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU BUDGET DU 17 DÉCEMBRE 2012

Madame la conseillère Christianne Cloutier propose et il est résolu d'adopter le procès-verbal du 17 décembre 2012 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2013-01-05

ADOPTION DES COMPTES ACQUITTÉS ET DES
COMPTES FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE

Monsieur le conseiller Serge Lafontaine propose et il est résolu que les listes de comptes et chèques suivants soient approuvées telles que présentées.

Comptes fournisseurs acquittés;

Chèques # 13465 au # 13526 pour un montant de 35 427.21\$

Comptes fournisseurs à payer; chèques # 13527 au # 13593 pour un montant de 81,268.41\$ incluant les salaires du mois.

Certificat de disponibilité

Je soussignée Liliane Crytes, directrice générale/secrétaire, trésorière de la municipalité de Montcerf-Lytton certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-devant sont engagées.

Liliane Crytes,
Directrice générale/secrétaire, trésorière

Adoptée à l'unanimité

2013-01-06

COMITÉ DES CITOYENS; DEMANDE DE DON POUR LE CARNAVAL

CONSIDÉRANT QUE la tenue du carnaval de Montcerf-Lytton a des retombées économiques pour la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité contribue à chaque année pour venir en aide à l'organisation de l'événement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu de verser un don de 1000.00 \$ au Comité des Citoyens de Montcerf-Lytton.

Madame la conseillère Christianne Cloutier mentionne qu'elle se retire de cette décision car elle est présidente du comité des citoyens.

Adoptée à l'unanimité

2013-01-07

ADHÉSION ; CORPORATION DU TRANSPORT ADAPTÉ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Montcerf-Lytton est membre de la corporation du transport adapté Vallée-de-la-Gatineau depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT QUE ce service est très apprécié par les personnes âgées et handicapées ;

CONSIDÉRANT QUE la quote-part pour l'année 2013 est de 2,512.00\$;

EN CONSÉQUENCE, Monsieur Ward O'Connor propose et il est résolu que le conseil municipal de Montcerf-Lytton accepte de renouveler l'entente avec la corporation de transport adapté de la Vallée-de-la-Gatineau et de participer au service de transport adapté pour l'année 2013 aux coûts de 2,512 \$ payable en deux versements soit le 30 mars et le 30 juillet.

Adoptée à l'unanimité

2013-01-08 APPUI À LA VILLE DE GRACEFIELD/ CHANGEMENT DE NOM DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MANIWAKI

CONSIDÉRANT QUE la Chambre de Commerce et d'industrie de Maniwaki ne représente pas uniquement les commerces et industries de Maniwaki mais aussi d'autres commerces répartis dans la M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Gracefield demande à la Chambre de Commerce et d'industrie de Maniwaki de changer leur nom afin qu'il représente la M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau et que le nom suggéré serait Chambre de Commerce régionale de la Vallée-de-la-Gatineau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'appuyer la Ville de Gracefield dans leur demande auprès de la Chambre de Commerce et d'industrie de Maniwaki afin de changer le nom pour la Chambre de Commerce régionale de la Vallée-de-la-Gatineau

Adoptée à l'unanimité

2013-01-09 RENOUVELEMENT D'ADHÉSION AVEC LA F.C.M.

Monsieur le conseiller Claude Desjardins, propose et il est résolu de renouveler notre cotisation annuelle avec la fédération canadienne des municipalités pour un montant de 192.13\$.

Adoptée à l'unanimité

2013-01-10 RENOUVELEMENT D'ADHÉSION AVEC LA F.Q.M.

Monsieur le conseiller Yvon Rivet, propose et il est résolu de renouveler notre cotisation annuelle avec la fédération Québécoise des municipalités pour un montant de 756.79 \$.

Adoptée à l'unanimité

2013-01-11 DON À SUICIDE DÉTOUR

Monsieur le conseiller Réal Lajeunesse, propose et il est résolu de faire un don de 100\$ à l'organisme Suicide Détour de Maniwaki.

Adoptée à l'unanimité

2013-01-12 RÉSULTAT DU CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL

Proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu de remettre les prix aux gagnants du concours de décorations de Noël.

Seize (16) personnes ont participé cette année.

Prix d'excellence de 100 \$ à Madame Kim Crites au 47 principale nord

Prix pour l'originalité 50 \$ à Monsieur Théophile Dupont au 335 chemin de Lytton

Coup de cœur du jury, un montant de 50 \$ à Madame Paulette Paquette au 42 principale nord

Les deux prix de participation de 25.00 \$ à Madame Sonia Larche et Monsieur Denis Morin

Madame Marjolaine Cloutier a été juge du concours.

La conseillère responsable du concours, Madame Christianne Cloutier a accompagné la juge dans leur visite de la municipalité.

2013-01-13 ENTENTE RELATIVE AU PARTAGE D'UN SERVICE DE GESTIONNAIRE EN SÉCURITÉ INCENDIE ET PRÉVOYANT LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE

CONSIDÉRANT QUE les obligations du schéma de couvertures de risques en incendie et les plans de mise oeuvre locaux sont adoptés et que ceux-ci demandent beaucoup de travail et d'efforts de la part de nos directeurs de services incendies;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Montcerf-Lytton, Grand-Remous, Aumond et Ste-Thérèse se sont rencontrés à plusieurs reprises pour trouver des solutions dans ce dossier;

CONSIDÉRANT QU'UNE solution a été proposée soit; de conclure une entente relative au partage d'un service de gestionnaire en sécurité incendie et de prévoir une délégation de compétence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et résolu que le conseil consent à conclure une entente relative au partage d'un service de gestionnaire en sécurité incendie et de prévoir une délégation de compétence avec les municipalités d'Aumond, Grand-Remous et Ste-Thérèse de la Gatineau.

Adoptée à l'unanimité

2013-01-14 FORMATION; CONCEPTION DES PLANS D'INTERVENTION

CONSIDÉRANT QUE la M.R.C. Vallée-de-la-Gatineau a organisé un cours pour la conception des plans d'intervention avec le collège Montmorency;

CONSIDÉRANT QUE le cours est d'une durée de 16 heures et que le coût du cours est de 3,200\$ avant taxes pour l'ensemble des participants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yvon Rivet et il est résolu d'aviser la M.R.C. que la municipalité désire inscrire le directeur ou son adjoint à ce cours.

Adoptée à l'unanimité

2013-01-15 INDEXATION DES SALAIRES

Le conseiller Réal Lajeunesse propose et il est résolu d'indexer de 2.5% de l'heure le salaire des employés pour l'année 2013.

Adoptée à l'unanimité

2013-01-16

RENOUVELEMENT DES ASSURANCES

Monsieur le conseiller Serge Lafontaine,

Propose et il est résolu de renouveler nos assurances générales, responsabilités et véhicules avec la mutuelle des municipalités pour l'année 2013 pour un montant de 19,018\$ incluant les taxes.

Adoptée à l'unanimité

2013-01-17

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 21.15 heures, Madame Christianne Cloutier propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Alain Fortin,
Maire

Liliane Crytes,
Directrice, générale/sec.trés.